

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

**Commentaire
présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

par

Thierry Nader

En date du 20 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto.

Je vous écris aujourd'hui pour vous parler d'un sujet qui me tient à cœur : l'environnement. Je tiens d'ailleurs à commencer par mentionner que je ne suis pas habitué à prendre position aussi directement envers un projet d'une telle envergure. Je me contente d'habitude de signer des pétitions qui apparaissent dans ma boîte de courriels, espérant distraitemment que ma signature parmi tant d'autres ait un effet quelconque sur notre planète. Je ne me serais jamais attendu à écrire un tel message il y a même un an. Par contre, je sais que je ne pourrais pas me laisser vivre sans remords si je décidais de ne pas participer à cette audience publique.

Ce projet va complètement à l'encontre de notre signature à l'accord de Paris. En effet, l'article 4, premier point, de cet accord mentionne qu' « En vue d'atteindre l'objectif de température à long terme énoncé à l'article 2, les Parties cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais, [...] » (1). Construire un pipeline et une usine de transformation, qui augmenteraient au minimum de 46 mégatonnes par an les émissions de gaz à effets de serre (2), va donc à l'encontre de cet article complètement, surtout lorsque nous considérons que ce projet est construit dans l'optique d'être présent pour plusieurs années. Ensuite vient la position actuelle du Canada par rapport aux objectifs mis en place. Selon le gouvernement canadien, notre engagement à cet accord est de « réduire d'ici 2030 ses émissions de GES de 30 % comparativement aux niveaux de 2005 » (3). Or, selon climateactiontracker.org, nos actions par rapport à l'atteinte de ces objectifs se classent comme « insuffisantes » (4). Bien sûr, avant même la construction et la mise en marche de ce pipeline. Nous en arrivons donc à un constat bien accablant que le Canada n'est aucunement en position de donner le feu vert (ou bleu) à un projet de cette envergure, et ce, en ne consultant qu'un seul accord auquel notre pays est inscrit. Car l'Accord de Paris n'inclut pas des facteurs environnementaux tels que le dédoublement du nombre de navires passant à travers le seul parc marin québécois pour les bélugas (5), ou la composition du gaz extrait, qui, étant principalement composé de méthane, est environ 84 fois plus nocif pour l'environnement sur une période de 20 ans (6) que le dioxyde de

carbone, ou bien une multitude d'autres facteurs pouvant tout autant expliquer les impacts négatifs d'un tel projet (6, 7).

De plus, il est difficile de conclure que ce projet va amener des ramifications tangibles au Québec. Considérant que les investisseurs de ce projet sont installés dans des paradis fiscaux (9), il est difficile d'envisager que les revenus de ce projet vont revenir aux Québécois.e.s. Conséquemment, le Canada et le Québec ne pourraient retirer de ce projet qu'un maigre 5% sur les actionnaires (10). De plus, l'impact sur le tourisme dans cette région serait très dommageable, menant des communautés avoisinantes tel que Tadoussac à positionner pour un moratoire sur ce projet (11). Par contre, ce n'est pas de ces aspects dont je veux parler dans ce paragraphe. Je veux en fait parler de ce que ce projet signifie pour des gens comme moi, des jeunes adultes qui vont potentiellement vivre le reste de notre vie dans un monde drastiquement différent de celui dans lequel nos parents ont vécu leur jeunesse, ou même dans le monde dans lequel nous sommes nés. Plusieurs d'entre nous tentent de tacler cette crise à travers des actions personnelles : Changer de diète pour éliminer les produits animaux de notre vie, réduire nos opportunités de voyager à travers le monde afin de ne pas contribuer à l'industrie de combustibles fossiles, ou même des petits choix quotidiens comme acheter des vêtements venant de friperies. Mais tout cela ne servira à rien si nous continuons à encourager l'industrie de combustibles fossiles, si nous continuons sur la trajectoire infernale qui nous mène vers la destruction de notre monde. Nous devons donc commencer à penser à notre présent et à notre futur, à penser à nous, les jeunes. Cela commence par dire non à GNL-Québec.

Bien à vous,

Thierry Nader

Sources

- (1) https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf
- (2) <https://coalitionfjord.com/2020/01/10/gnl-gazoduc/>
- (3) <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/progres-cible-reduction-emissions-gaz-effet-serre-Canada.html>
- (4) <https://climateactiontracker.org/countries/canada/sources/>
- (5) http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/mpo-dfo/fs70-7/Fs70-7-2018-025-fra.pdf
- (6) <https://www.equiterre.org/en/news/complete-dossier-gnl-quebec-the-facts-to-date>
- (7) <https://www.equiterre.org/actualite/dossier-complet-gnl-quebec-les-faits-jusqua-present>
- (8) <https://energiesaguenay.com/fr/gnl-quebec/conseil-d-administration/>
- (9) <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/566416/les-investisseurs-du-projet-energie-saguenay-sont-installes-dans-des-paradis-fiscaux>
- (10) https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/FicheCAQ-8-GNL_WEB.pdf
- (11) <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1735668/tadoussac-mrc-haute-cote-nord-moratoire-saguenay-traffic-maritime-gnl-quebec-beluga>